

Tweets du mois

EUSport

@EuSport 23 May

Adoption of New Work Plan for Sport 2017-2020 - priorities: sport's integrity, economic dimension and sport & [society](#) [#SportCouncil](#) [#EYCS](#)

Yves Le Lostecque

@lelosyv 17 May

The [@EuSport](#) [@EU_Commission](#) will attend with [@TNavracsicsEU](#) [@Jens_NC](#) promoting [@EUErasmusPlus](#) and [#GoodGovernance](#) in [#sport](#)

EOC EU Office

@EOCEUOffice 16 May

More

The fifth European Evening of Sports of the [@EOCEUOffice](#) will take place on 19 June 2017 in Brussels! Official hashtag: [#EEoS2017](#) [@EOCmedia](#)

EU2017MT

@EU2017MT 11 May

[@EUCouncil](#) adopts final agreement on visa free travel for Ukrainians. Final hurdle cleared. Signature & entry into force in next weeks.

Table des matières

Editorial 2

UNION EUROPEENNE ET SPORT

Le Conseil des Ministres des sports de l'UE adopte le nouveau plan de travail de l'UE pour le Sport 2017-2020 3

Le Conseil et le Parlement tombe d'accord sur la révision de la directive sur les armes à feu 4

Aides d'État – Audition publique au CESE et dernières évolutions 4

Réunion du Conseil Education, Culture, Jeunesse et Sport (ECYS) 5

FINANCEMENTS, ETUDES ET PROJETS

Le bureau des COE auprès de l'UE contribue à l'évaluation de mi-parcours du programme Erasmus+ 6

INFORMATIONS INTERNES ET VISITES

38ème séminaire des Comités Olympiques Européens à Skopje 7

Bureau des COE auprès de l'UE : les partenaires ont discuté des politiques de l'UE 8

Le Comité Olympique Portugais devient partenaire du bureau des COE auprès de l'UE 9

LE COIN DES PARTENAIRES

Le bureau des COE auprès de l'UE accueille le dernier séminaire du programme "Parcours Ambition Internationale" du CNOSF 10

LE MOIS PROCHAIN

Dates importantes en juin 11

EDITORIAL

Chers lecteurs,

Le mois de mai est traditionnellement l'un des mois particulièrement chargé pour le bureau des COE auprès de l'UE, et ce cru 2017 n'a pas dérogé à la règle avec notamment la réunion annuelle des partenaires du bureau des COE auprès de l'UE, le séminaire des COE à Skopje et le Conseil des ministres des sports à Bruxelles.

Ce dernier évènement revêtait une importance toute particulière du fait de l'adoption du nouveau plan de travail pour le sport de l'UE pour la période 2017 – 2020, le bureau des COE auprès de l'UE ayant suivi de près les négociations. Comportant de nombreux éléments positifs, dont une plus grande diversité des structures de travail et une plus grande flexibilité, ce nouveau plan de travail laisse néanmoins quelques questions sans réponse, notamment concernant l'implication des acteurs du sport organisé. Nous invitons ainsi le Conseil et la Commission à renforcer la collaboration avec le mouvement olympique afin d'utiliser son expertise pour se concentrer sur les sujets vitaux pour les organisations sportives. Un plan de travail pour le sport ne peut être un succès que si sa mise en œuvre se fait pour et au côté des acteurs du mouvement sportif organisé.

Le nouveau plan de travail pour le sport couvre des sujets assez variés tels que l'intégrité du sport, l'inclusion sociale ou encore l'éducation par le sport. Prenant un compte cette diversité, et gardant à l'esprit le travail effectué durant les deux premiers plans de travail, il est possible de se demander si une vision plus ambitieuse, plus ciblée et plus stratégique est nécessaire pour le futur de la politique sportive de l'UE.

Cette question va être au cœur des discussions prévues durant la Soirée européenne du Sport, le 19 juin, à Bruxelles. Différents panélistes de haut-niveau provenant des institutions européennes (le Commissaire Tibor Navracsics, le député européen Hannu Takkula et le ministre estonien Indrek Saar) ainsi que du monde du sport (le président intérimaire des COE Janez Kocijančič, le président de la Commission des athlètes des COE Jean-Michel Saive et la vice-présidente du CNO finlandais Susanna Rahkamo) vont débattre des chemins à suivre pour la politique sportive de l'UE. Au-delà de cette discussion, la principale attraction de cette soirée sera le discours préliminaire du président du CIO, Dr Thomas Bach. Le bureau des COE auprès de l'UE est honoré de recevoir un tel niveau d'orateurs et de participants. En effet, avec plus de 250 participants rassemblés pour l'occasion, cette 5^{ème} édition annonce une belle réussite.

A la fin du mois de mai, la consultation publique de la Commission sur l'évaluation de mi-parcours du programme Erasmus+ a pris fin. Le bureau des COE auprès de l'UE a contribué à cet exercice, après une vaste consultation des différentes organisations partenaires. Le besoin de garantir l'accès et la participation des acteurs du sport pour tous a notamment été mis en avant ainsi que la nécessité de garantir l'avenir du programme après 2020. Nous sommes particulièrement satisfaits d'avoir contribué à la création de ce programme et à son évolution récente vers de plus grandes possibilités pour le sport pour tous.

En vous souhaitant une très bonne lecture



Folker Hellmund
Directeur du bureau des COE auprès de l'UE

UNION EUROPEENNE ET SPORT

Le Conseil des Ministres des sports de l'UE adopte le nouveau plan de travail de l'UE pour le Sport 2017-2020

Le 23 mai 2017, le Conseil des ministres des sports de l'UE a adopté le nouveau plan de travail de l'UE pour le Sport 2017-2020. Contrairement aux deux plans précédents, de 2011 et 2014 – qui avaient une durée de trois ans - ce troisième plan couvre une période de trois ans et demi. Les négociations concernant l'adoption du plan ont débuté en janvier 2017, sous la direction de la présidence maltaise. Il est important de souligner que le bureau des COE auprès de l'UE a contribué aux échanges très tôt dans le processus, avec une évaluation du plan précédent, en septembre 2016. Cette contribution contenait des recommandations visant à améliorer le nouveau plan de travail avec notamment la nécessité d'augmenter sa flexibilité et de s'attaquer aux sujets répondant à un besoin concret des organisations sportives.

Le nouveau plan de travail se fonde sur trois priorités principales : l'intégrité du sport (dont la lutte contre le dopage, la bonne gouvernance et la manipulation des compétitions sportives), la dimension économique du sport (y compris les innovations dans le sport) ainsi que le lien entre sport et société (comprenant le sport et la santé, l'inclusion sociale et l'éducation à travers le sport). Les structures de travail et les productions pour chacune de ces priorités y sont également détaillées. Il convient de souligner les éléments suivants:

- **Flexibilité et diversité**: conformément à la position du bureau des COE auprès de l'UE, le nouveau plan est plus flexible, notamment en offrant la possibilité de traiter de sujets additionnels durant sa mise en œuvre. Il offre également une plus grande variété de méthodes de travail pour

son application. La connexion avec les priorités des futures présidences de l'UE est également évidente, avec des références aux futures conclusions et conférences du Conseil. Ce choix est en accord avec les recommandations faites par le bureau des COE auprès de l'UE.

- **Diminution du nombre de groupe d'experts** : seulement deux groupes ont été inclus dans le plan de travail (sur l'intégrité du sport et sur les ressources humaines).
- **Réunions de groupes thématiques** : il s'agit d'une des nouvelles méthodes de travail proposée par la Commission, même si le besoin de clarifications demeure encore évident. L'objectif principal étant de réunir certains représentants de projets Erasmus+ avec différents acteurs institutionnels. La première réunion se focalisera sur la promotion d' HEPA.

L'un des éléments ayant eu une grande influence sur les discussions sur le nouveau plan de travail pour le sport a été la nouvelle réglementation opérationnelle des groupes d'experts de la Commission, adoptée en mai 2016 et qui s'appliquera aux groupes d'experts pour le Sport. Cela signifie également que - contrairement au plan précédent - la Commission sera officiellement en charge et présidera tous les groupes d'experts. Les modalités de participation et la position des organisations sportives doivent encore être clarifiées (observateurs ou membres de plein droit). Il convient également de souligner que les États membres pourront être uniquement représentés par des agents de la fonction publique.

– la maison du sport européen –

De nombreuses questions restent donc ouvertes, la plus importante étant de comprendre dans quelle mesure le sport organisé pourra contribuer aux différentes structures de travail.

[PLUS D'INFORMATIONS](#)

[Plan de travail pour le Sport 2017-2020](#)

[Décision de la Commission établissant des règles horizontale relatives à la création et au fonctionnement des groupes des experts de la Commission](#)

Le Conseil et le Parlement tombe d'accord sur la révision de la directive sur les armes à feu

En novembre 2015, la Commission européenne a adopté une série de mesures pour renforcer les dispositions sur l'acquisition, la possession mais aussi l'importation/exportation des armes à feu dans l'EU. L'une des mesures en question était la révision de la directive 91/477/EEC sur l'acquisition et la possession d'armes à feu ('Firearms Directive').

Dans sa proposition, la Commission souhaitait bannir l'utilisation de certaines catégories d'armes à feu semi-automatiques, par des civils (catégorie A), affectant certains athlètes pratiquant le tir. Les types d'armes semi-automatiques que la Commission souhaitait interdire comportaient notamment celles pouvant facilement être convertis en armes automatiques. Ce type d'armes n'est pas utilisé pour les disciplines olympiques mais représente, néanmoins, une part non négligeable des armes utilisées dans les sports de tirs.

Après plusieurs phases de négociations, un accord provisoire avait été trouvé par le Parlement

européen et le Conseil en décembre 2016. Cet accord a ainsi été officiellement approuvé par le Parlement en mars et par le Conseil en avril. Suite à ces adoptions, le Parlement et le Conseil doivent encore signer la directive, qui entrera en vigueur 20 jours plus tard.

Le texte final de la directive, prévoit certaines provisions spécifiques pour les sports de tirs. L'article 6 permet aux Etats Membres d'autoriser, sous certaines conditions, l'acquisition et la possession d'armes à feu de catégorie A. Ces conditions, pour les sports de tirs, comportent notamment des éléments liés aux certificats provenant d'organisations de tirs sportifs officiellement reconnues

[PLUS D'INFORMATIONS](#)

[Directive amendant la Directive 91/477/EEC](#)

Aides d'État – Audition publique au CESE et dernières évolutions

Le 17 mai 2017, la Commission Européenne a approuvé la réforme du Règlement Général d'Exemption par Catégorie (RGEC). L'objectif de la

Commission est de soutenir l'investissement public permettant la création d'emploi, tout en préservant la concurrence entre les différents acteurs du

– la maison du sport européen –

marché. Le texte contient plusieurs provisions positives pour le secteur du sport; en effet le règlement comprend des normes qui accroissent le seuil nécessitant une notification en cas d'aides d'état dans le cadre d'infrastructures sportives multifonctionnelles.

La première révision du règlement, en 2014, permettait déjà aux Etats membres de soutenir certaines catégories d'aides d'état ne posant que très peu de risques de fausser la concurrence, sans l'approbation antérieure de la Commission. Le règlement RGEC de 2014 mentionnait déjà le secteur sportif, puisque les aides d'état pour les infrastructures sportives multifonctionnelles avaient déjà été intégrées dans la liste des exemptions potentielles. En effet, ce règlement indique que les aides publiques pour financer les infrastructures sportives ne doivent pas être notifiées à la Commission quand le support est inférieur à 15 millions d'Euros et que l'investissement global n'excède pas 50 millions d'Euros.

La réforme du règlement adoptée aujourd'hui va simplifier les procédures d'investissement public dans les ports, les aéroports, la culture, les arènes sportives multifonctionnelles et dans les régions ultrapériphériques de l'UE. De cette façon, la Commission souhaite « *se concentrer sur les aides d'état ayant un impact majeur sur la concurrence dans le marché unique* », comme indiqué par la Commissaire Vestager. Pour le sport, la Commission a pris la décision de doubler la limite concernant les infrastructures sportives multifonctionnelles, ce qui signifie que, pour ce type d'infrastructures, aucune notification d'aide

d'état n'est nécessaire pour des montants inférieurs à 30 millions d'Euros et un investissement global en dessous des 100 millions. La réforme devrait réduire les charges administratives et garantir une plus grande sécurité juridique pour les promoteurs de projets et les autorités compétentes. Le règlement entrera en vigueur 20 jours après sa publication dans le Journal Officiel de l'Union européenne.

La Commission Européenne n'est pas la seule institution traitant des aides d'état. En effet, le 10 mai, le Comité économique et social européen (CESE) a organisé une audition publique sur l'application de la décision relative aux compensations publiques pour la prestation de services d'intérêt économique général. L'audition offrait l'opportunité de présenter les résultats de l'étude commissionnée par le CESE concernant l'exécution des dispositions d'aide d'état pour les services d'intérêt général dans les Etats membres. Cette étude a révélé la complexité des situations dans les divers Etats membres, en soulignant l'absence d'une définition commune de la notion d'intérêt public ainsi qu'un besoin d'améliorer la coopération entre les autorités locales et nationales dans les Etats membres.

PLUS D'INFORMATIONS

[2017 Reforme RGEC](#)
[Commission Européenne – Communiqué de presse](#)
[Commission Européenne – Fiche d'information](#)
[Commission Européenne – Déclaration du Commissaire Vestager](#)

Réunion du Conseil Education, Culture, Jeunesse et Sport (ECYS)

Les 22 et 23 mai, les ministres européens en charge de l'éducation, de la culture, de la jeunesse et du sport se sont réunis à Bruxelles.

Durant cette réunion, les représentants des Etats membres ont adopté des accords sur différents

sujets majeurs. Une approche générale sur la révision de la directive sur les services médias audiovisuelles (AVMS) a notamment été entérinée. Le Conseil s'est également accordé sur des recommandations sur les qualifications

– la maison du sport européen –

européennes pour l'apprentissage en formation continue. Dans le domaine de la jeunesse, les ministres ont discuté de la mise en place d'un dialogue structuré avec les jeunes pour les années futures avant d'adopter des conclusions sur la stratégie post 2018 pour les jeunes.

Dans le domaine du sport, le Conseil a adopté une résolution sur le plan de travail pour le Sport 2017-2020 (voir l'article dédié). Les ministres ont également adopté des conclusions sur le « *sport comme plateforme d'inclusion sociale* ». Ces conclusions mettent en lumière le rôle que le volontariat dans le domaine du sport peut jouer pour créer de la cohésion sociale et des communautés plus inclusives. Ces conclusions parlent également des compétences développées grâce au volontariat dans le sport. Dans cette optique, la Commission et les Etats membres sont invités à « *Promouvoir la reconnaissance et la validation des acquis formels et informels apportés par l'expérience de volontariat dans le sport* ».

Le rôle des volontaires dans les grands événements sportifs est également mis en avant puisque les Etats membres sont invités à « *Promouvoir le volontariat par l'organisation de grands événements sportifs en partenariat avec le*

mouvement sportif. Ces événements offrent des opportunités de créer des conditions favorables à la formation des volontaires, les aidant à acquérir les compétences nécessaires ».

Au-delà de ces conclusions, une discussion politique était organisée sur le rôle des médias sportifs dans le renforcement de l'inclusion sociale. Plusieurs organisations sportives ont participé à un déjeuner de travail sur le sujet.

Finalement, les ministres des sports ont également discuté des suites des récentes réunions tenues par l'Agence Mondiale Antidopage (AMA) ainsi que de la question de la sureté des pelouses artificielles. La future présidence estonienne a également profité de cette occasion pour présenter ses priorités dans le domaine du sport : le dialogue structuré avec le mouvement sportif, le rôle des entraîneurs et la préparation de la position de l'UE pour la prochaine réunion de l'AMA.

PLUS D'INFORMATIONS

[Rapport de réunion du Conseil](#)
[Conclusions du Conseil](#)

FINANCEMENTS, ETUDES ET PROJETS

Le bureau des COE auprès de l'UE contribue à l'évaluation de mi-parcours du programme Erasmus+

La première moitié de la mise en place du programme Erasmus+ 2014-2020 touchant à sa fin, la Commission européenne conduit actuellement une évaluation de mi-parcours. Cette évaluation comprend notamment une consultation publique, ouverte du 28 février au 31 mai 2017.

Le bureau des COE auprès de l'UE et ses partenaires avaient déjà été particulièrement actifs dans les différentes discussions conduisant à la

création du programme Erasmus+ Sport ainsi que dans sa mise en œuvre pratique. Dans cette optique, le bureau des COE auprès de l'UE a, par exemple, publié en janvier 2015 des « *Recommandations pour les futurs appels à projets : Comment assurer la participation du sport pour tous ?* ». De plus, le bureau des COE auprès de l'UE conduit, chaque année, une évaluation des projets sélectionnés, avec l'objectif de mesurer la participation du sport organisé et plus

– la maison du sport européen –

particulièrement des organisations du sport pour tous.

Il est nécessaire de souligner que d'importants progrès dans les premières années de mise en œuvre d'Erasmus+ Sport ont déjà permis de faciliter la participation des acteurs du sport pour tous. Cela s'est notamment traduit par l'augmentation du taux de préfinancement à 70%, à la mise en place des subventions simplifiées ou la création des petits projets collaboratifs (recommandations du bureau des COE auprès de l'UE). Cela étant, l'évaluation effectuée par le bureau sur les résultats du dernier appel d'offres montre que les difficultés d'accès pour les organisations sportives demeurent, puisque seulement 23.08% des projets sélectionnés sont conduits par un acteur du sport organisé.

Afin de poursuivre sa contribution à la bonne mise en œuvre du programme, le bureau des COE auprès de l'UE a décidé de rédiger une nouvelle version de son « *position paper* », basée sur diverses consultations avec les organisations partenaires du bureau. Cette position détaille les améliorations qui peuvent encore être entreprises pour la seconde moitié du programme et pour son avenir après 2020. Il se base sur 4 axes principaux :

- Sauvegarder la participation du sport pour tous

- S'appuyer sur les résultats des projets déjà financés
- Assurer le futur du programme Erasmus+ Sport
- Etendre les possibilités de financement des événements sportifs

Pour ces quatre points, des recommandations plus spécifiques ont été listées. Pour la participation du sport pour tous, il est notamment mentionné l'effet positif de l'introduction des petits projets, puisque sur ce poste, 36.21% des projets retenus proviennent du sport organisé (23.08% pour les grands projets) dont beaucoup de fédérations et de clubs sportifs. Il est ainsi recommandé de maintenir les petits projets et de réduire la complexité administrative pour ces partenariats. Une autre option étant de permettre la conduite de petits projets transfrontaliers, réduisant le nombre de pays partenaires à 2.

Sur la question de la structure du programme de financement, le bureau des COE auprès de l'UE met notamment en avant le besoin de développer des structures de support (ex : point de contact nationaux) pour aider les acteurs du sport amateur à obtenir des projets.

INFORMATIONS INTERNES ET VISITES

38^{ème} séminaire des Comités Olympiques Européens à Skopje

Les 19 et 20 mai, le comité olympique de l'Ancienne république yougoslave de Macédoine (FYROM) a accueilli le 38^{ème} séminaire des COE, à Skopje. Combiné au forum régional de la solidarité olympique, ce séminaire était l'occasion de célébrer le 25^{ème} anniversaire du CNO de FYROM. 200 représentants des 50 CNO européens ainsi que des membres du CIO et

différents acteurs du mouvement olympique étaient présents pour discuter des différents sujets à l'agenda du séminaire.

Suite à une introduction de Vasil Tupurkovski, président du CNO de FYROM, Janez Kocijančič, président intérimaire des COE a officiellement ouvert le séminaire, mettant en avant que, dans

– la maison du sport européen –

cette période difficile, « *tous les CNOs ainsi que les fédérations sportives doivent contribuer à la mise en œuvre de l'agenda 2020* », le futur du sport « *dépendant de la manière dont le public perçoit les activités et les actions du mouvement sportif* ».

La suite de la journée était organisée autour de trois différents ateliers : les programmes de solidarité olympique, l'Europe et la préparation des jeux olympiques et l'évolution de la communication digitale dans le sport. Pendant que l'équipe Solidarité Olympique du CIO présentait son plan 2017 – 2020, les participants ont également été informés de l'état d'avancement de la préparation de différents événements, dont le FOJE d'été 2017 à Győr ou les Jeux Olympiques de PyeongChang et Tokyo, la troisième session traitant du fonctionnement de la Chaîne Olympique et des

différentes possibilités offerte dans cette optique aux CNOs.

Le rapport d'avancement de la préparation de la seconde édition des jeux européens de Minsk était l'élément central de la deuxième journée de réunion. Les représentants des 50 NOCs des COE ont aussi profité de l'événement pour récompenser le meilleur jeune athlète européen pour l'hiver 2017 avec l'attribution du prix Piotr Nurowski à la skieuse acrobatique estonienne Kelly Sildaru. Janez Kocijančič a conclu la réunion en annonçant que la prochaine édition du séminaire se déroulerait à Belgrade, Serbie, en 2018.

[PLUS D'INFORMATIONS](#)

[Article des COE](#)

Bureau des COE auprès de l'UE : les partenaires ont discuté des politiques de l'UE

Le 11 mai, le bureau des COE auprès de l'UE a organisé la réunion annuelle pour ses partenaires. Les représentants de 19 différentes organisations ont pris part à la rencontre.

Folker Hellmund, Directeur du bureau des COE auprès de l'UE, a accueilli les participants et présenté les nouveaux partenaires du bureau - le CNO du Portugal et le CNO Finlandais. Après avoir annoncé la tenue de la cinquième édition de la Soirée Européenne du Sport - qui se déroulera à Bruxelles le 19 juin avec la présence du président du Comité Internationale Olympique, Thomas Bach – le directeur a informé les partenaires sur les récentes activités du bureau. En outre, les services en ligne offerts par le bureau des COE auprès de l'UE aux partenaires – à savoir la plateforme Intranet et le Weekly Update – ont été présentés.

Après ces observations initiales, les partenaires du bureau ont eu la possibilité de partager leurs récentes activités et projets en relation avec l'UE ou avec les politiques internationales. Plusieurs partenaires ont mentionné leur participation dans des projets Erasmus+ Sport et présenté un bref aperçu de leurs futurs projets ou encore leurs initiatives dans l'élaboration de stratégie internationale.

La deuxième partie de la session matinale était dédiée à un échange de vues sur la version finale du nouveau plan de travail de l'UE pour le Sport 2017-2020, finalement adopté par le Conseil des ministres pour le sport à la fin de mai (voir l'article dédié). Suite à une évaluation générale faite par le directeur adjoint du bureau des COE auprès de l'UE, Matthias Van Baelen, les partenaires ont eu la possibilité de discuter de la question avec Yves Le Lostecque, Directeur de l'Unité sport de la Commission européenne. Les thèmes principaux

– la maison du sport européen –

ont été le rôle des organisations sportives dans la nouvelle structure de travail du Plan et les différentes priorités sélectionnées par les institutions européennes.

Durant l'après-midi la réunion s'est focalisée sur l'actualité des différents domaines de la politique de l'UE ayant un impact sur le sport. Des informations sur la politique européenne de concurrence, sur le Marché Unique Numérique et la législation relative à la TVA ont notamment été

données par les membres du bureau. Le bureau des COE auprès de l'UE a également présenté les principales conclusions de son analyse sur l'appel à propositions Erasmus+ sport 2016 (voir l'article dédié). Par ailleurs, des nouveaux sujets comme le eSport et ou la question des pelouses artificielle ont été intégrés à l'agenda de la réunion.

Le Bureau du COE UE remercie toutes ses organisations partenaires pour leur participation et leur contribution durant la réunion.

Le Comité Olympique Portugais devient partenaire du bureau des COE auprès de l'UE

Le 19 mai 2017, le Comité olympique du Portugal est officiellement devenu partenaire du bureau des COE auprès de l'UE. Ce partenariat a été formalisé par la signature d'un contrat de partenariat, à l'occasion du séminaire des COE, à Skopje FYROM. Le Comité olympique du Portugal était représenté par son directeur général, Joao Almeida alors que pour les COE Janez Kocijancic, président intérimaire et Folker Hellmund, directeur du bureau des COE auprès de l'UE, étaient présents.

Ce partenariat s'inscrit dans la continuité de la fructueuse collaboration développée durant le cycle olympique précédent. L'exemple parfait de cette coopération étant l'implication du CNO portugais dans le cadre du projet SIGGS, conduit par le bureau des COE auprès de l'UE.

Le président Kocijancic a exprimé sa satisfaction quant à la signature de ce partenariat, indiquant que cet accord confirmait l'élargissement du réseau du bureau des COE auprès de l'UE vers les pays du Sud-Ouest de l'Europe.



Le Comité olympique du Portugal est le 11ème Comité olympique officiellement partenaire du bureau des COE auprès de l'UE devenant ainsi la 26ème organisation partenaire au total.

LE COIN DES PARTENAIRES

Le bureau des COE auprès de l'UE accueille le dernier séminaire du programme "Parcours Ambition Internationale" 2016/2017 du CNOSF

Les 3 et 4 mai 2017, le Comité olympique français (CNOSF) a organisé une visite à Bruxelles dans le cadre de son programme "*Parcours Ambition Internationale*". Créé en 2013, l'objectif de ce programme est de soutenir, chaque année, des représentants du sport français de haut niveau dans leurs activités auprès des organisations européennes et internationales. La promotion "*Bernard Lapasse*" 2016/2017 réunit 20 participants provenant de 14 fédérations nationales.

C'est pour améliorer les capacités des participants à évoluer dans un environnement international que ce programme a vu le jour, en leur offrant la possibilité d'échanger avec des acteurs impliqués dans des organisations sportives internationales. De plus, des experts venant de différents secteurs (communication, économie, lobbying) sont également impliqués afin de faire partager leurs expériences et de donner des conseils pratiques aux participants.

Suite à trois sessions en France, respectivement organisées dans les locaux du CNOSF et de l'INSEP, et dédiées aux stratégies de négociations et de représentations dans un environnement international, la session de Bruxelles était, elle, centrée sur la politique sportive de l'UE.

Le programme a débuté avec une visite du Parlement européen ainsi qu'une explication générale sur le fonctionnement des institutions avant que le groupe ne rejoigne le bureau des COE auprès de l'UE. L'après-midi était divisé en 3

présentations, suivies de discussions avec les participants.

Après un mot d'introduction de Folker Hellmund, directeur du bureau des COE auprès de l'UE, Michele Colucci, assistant juridique à la Commission européenne, a présenté la politique de Concurrence de l'UE et ses impacts sur le secteur du sport. La seconde présentation a été faite par Valentin Capelli, qui a présenté les activités du bureau des COE auprès de l'UE mais aussi les relations du mouvement olympique avec les institutions européennes ainsi que plusieurs domaines politiques ayant un impact sur le sport dont le Marché Unique Numérique et la Bonne Gouvernance avant de conclure par une discussion sur la politique de concurrence sous l'angle du mouvement sportif.

C'est ensuite Mathieu Fonteneau (MFO Consulting) qui a conclu la journée, en offrant aux participants une présentation sur les possibilités financières offertes aux organisations sportives au niveau européen, avec un intérêt plus particulier pour le programme Erasmus+ Sport.

Le second jour de la visite était dédié à des échanges avec des représentants des institutions européennes. Les participants ont été accueillis dans les locaux de la Commission pour une présentation du Directeur de l'Unité sport, Yves Le Lostecque avant de rencontrer la députée européenne française Virginie Rozière (S&D), membre de l'intergroupe Sport du Parlement européen.

– la maison du sport européen –

Dates en juin 2017

9/10 juin 2017

Assemblée générale d'ENGSO, Paris

19 juin 2017

Soirée Européenne du Sport, Bruxelles

20 juin 2017

Réunion du comité directeur du bureau des COE auprès de l'UE, Bruxelles

26/27 juin 2017

Séminaire de la présidence estonienne sur la démocratie, la jeunesse et le sport